

## Réouverture des lycées professionnels :

### **le SE-Unsa et le SNETAA FO exigent des moyens supplémentaires !**

Le SE-Unsa et le SNETAA-FO prennent acte de la décision de réouverture progressive des lycées à partir du 2 juin.

C'était une annonce à laquelle nous pouvions nous attendre compte-tenu des difficultés de mise en œuvre et de maintien de la continuité pédagogique en voie pro et du décrochage particulièrement inquiétant.

Malgré le travail et l'inventivité des équipes, nombre d'élèves, souvent les plus fragiles, ont rompu le lien avec l'école lors du confinement. Vouloir les faire revenir en priorité n'était donc pas illogique mais peut s'avérer peu concluant.

Ce retour dans les Lycées Professionnels devra donc avoir du sens et s'effectuer dans un esprit de lucidité, d'humilité et de responsabilité. Il ne peut s'imaginer qu'avec toutes les garanties sanitaires pour les personnels, les jeunes et leurs familles.

Ce temps de reprise sera réduit : conseils de classes, jurys d'examens et préparation de la rentrée vont mobiliser nos collègues.

Toutefois, dans un cadre souple et dans le strict respect du protocole sanitaire, des séances de soutien et de révisions à destination des décrocheurs sont possibles.

L'enjeu est de taille pour les disciplines professionnelles, notamment pour les habilitations et permis indispensables à l'exercice de certains métiers.

Toute salle dotée d'un équipement spécifique devra donc faire l'objet d'une attention particulière pour son entretien de manière à garantir des conditions de travail et d'apprentissage satisfaisantes sur le plan sanitaire.

Outre l'accompagnement des classes terminales et des plus fragiles, les élèves de première professionnelle doivent être invités à revenir en priorité au lycée.

Dans une gestion de proximité, les établissements peuvent mettre en place des rendez-vous individualisés centrés sur l'orientation et le suivi des demandes Parcoursup. De même, la préparation des élèves pour l'oral de rattrapage est primordiale.

Il nous faut d'ores et déjà anticiper et mettre ce mois de juin à profit pour préparer une rentrée de septembre adaptée.

Mais nous savons aussi qu'il sera impossible, et sur le plan sanitaire, et sur le plan pédagogique, d'envisager une rentrée « normale » comme avant la crise sanitaire.

**Malgré des divergences d'appréciation, nous nous rejoignons sur l'essentiel : l'impérieuse nécessité d'anticiper le choc de la rentrée 2020.**

**C'est pourquoi le SE-Unsa et le SNETAA-FO demandent tous les moyens supplémentaires nécessaires à la rentrée 2020 pour organiser au mieux l'accompagnement personnalisé des élèves dans ce contexte totalement inédit ; c'est, pour nos deux organisations, l'urgence d'ouvertures de CAP en 3 ans et de places disponibles en LP, sous statut scolaire, pour les apprentis qui vont être licenciés, alors que la crise économique se révèle sans précédent.**

**C'est une priorité absolue et une urgence sociale.**

Paris, le 2 juin 2020

Stéphane CROCHET  
Secrétaire général du SE-UNSA

Pascal VIVIER  
Secrétaire général du SNETAA-FO